

DECRET N° 92-209 du 31 Juillet 1992

Portant nominations de Responsables
dans certains Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR proposition respective des Ministres concernés ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Juillet 1992,

D E C R E T E :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées :

AU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

- Directeur de la Programmation : Capitaine de Corvette KIANDO
et de la Coopération Militaire Béré Prosper.

AU MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE
ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

- Directeur Général Adjoint : Contrôleur Général de Police
de la Police Saka MAMA ADELODJOU
- Directeur de l'Administration : Commissaire Principal Benoît
de la Police AGUENOU

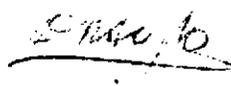
.../...

- Directeur de la Police : Commissaire Principal Basile
Judiciaire ADJIBOLA.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 31 Juillet 1992

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



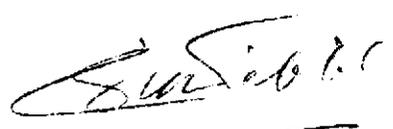
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de
la République,



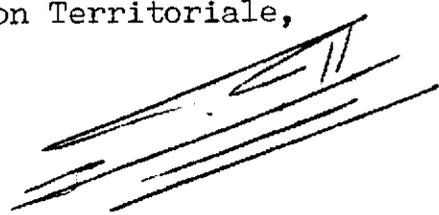
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre Délégué à la
Présidence de la République,
Chargé de la Défense Nationale,



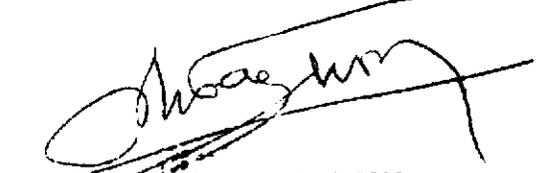
Jean-Florentin V. FELIHO.-

Le Ministre de l'Intérieur, de
la Sécurité et de l'Administra-
tion Territoriale,



Richard ADJAHO.-

Le Ministre des Finances,



Robert TAGNON.-

Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 MISAT-MDN-MF 12 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DEPARTEMENTS 6 DB-DCF-DSDV-DI-DTCP 5 BN-
DAN-INSAE 3 IGAA-GCONB-DLC 3 JO 1.-